

Paris, le 18 décembre 2020

Comité de suivi des négociations commerciales :
La Coopération Agricole salue l'appel de Serge Papin à un sursaut collectif pour recréer de la valeur

Jamais les coopératives et leurs filiales n'ont été confrontées à une telle situation de marchés : exportations en berne, RHD (Restauration Hors Domicile) quasiment à l'arrêt, augmentation du cours de certaines matières premières agricoles (céréales), accroissement des surcoûts de production... Dans ce contexte inédit, les enseignes de la grande distribution constituent, depuis mars 2020, le débouché essentiel des productions.

Cette position privilégiée confère aux distributeurs une impérieuse responsabilité : celle d'accorder des revalorisations tarifaires qui permettent de rémunérer les producteurs plus justement ! Pourtant, force est de constater que la guerre des prix a d'ores et déjà fait son retour dans les rayons alimentaires (- 0,5 % en un an) et se décline aujourd'hui dans les box de négociations, par des demandes de déflation (-2% en moyenne) et de budgets promotionnels supplémentaires.

La Coopération Agricole soutient donc l'appel à un sursaut collectif lancé ce jour par Serge Papin, à l'occasion du comité de suivi des négociations commerciales réuni par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Julien Denormandie, et la ministre déléguée à l'industrie, Mme. Agnès Pannier-Runacher. Il est en effet indispensable de recréer de la valeur dans la filière alimentaire : les coopératives et leurs filiales, prolongement de l'exploitation des agriculteurs, doivent être traitées avec discernement par les distributeurs !

« Je tiens à saluer les premières recommandations de Serge Papin pour enfin faire vivre les engagements pris lors des Etats Généraux de l'Alimentation : il reste deux mois aux distributeurs pour redresser la barre ! La reconquête d'un revenu décent pour les agriculteurs, la sauvegarde de notre appareil productif et le recouvrement de notre souveraineté alimentaire ne sont atteignables qu'à condition de pouvoir « passer du tarif ». Sans cette solidarité et cette responsabilité des enseignes de la distribution, c'est toute la ferme France qui est en péril, des agriculteurs jusqu'aux industries de transformation. », déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.

Contacts presse

Guillaume Le Hoan
07 62 68 33 63
glehoan@lacoopagri.coop

Hortense Grégoire :
hortense.gregoire@pressario.fr

Gypsie Bloch :
gypsie@pressario.fr

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française



La Coopération Agricole en chiffres

2 300

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 12 260 CUMA

85,4

milliards d'euros de chiffre
d'affaires global (hors unions
de commercialisation)

Plus de **190 000**
salariés (filiales incluses)

3/4

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de
l'agroalimentaire français

93 %

des entreprises coopéra-
tives sont des PME ou TPE

